



# BULLETIN MUNICIPAL

## Conseil municipal du 22 janvier 2015

JMR/MCV

### **1. Assainissement :**

Une réunion se tiendra le 27 janvier au matin avec les acteurs concernés pour examiner le résultat des analyses des boues du lagunage. Des exploitants agricoles ont été conviés pour étudier la faisabilité de l'épandage sur les terrains agricoles des boues extraites lors du curage des bassins.

### **2. Bâtiments communaux :**

Deux projets de rénovation (logement de l'institutrice et salle de réunion des associations) sont en cours d'examen. À cette fin, une convention sera signée avec le C.A.U.E. (Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement de l'Ain). Cette association départementale à but non lucratif assure une mission de conseil et d'accompagnement des collectivités locales pour leurs projets d'urbanisme. Elle n'assure pas de maîtrise d'œuvre et n'est donc pas impliquée dans les phases de réalisation.

Son rôle consistera à aider notre commune pour aborder au mieux la rénovation de ces deux bâtiments :

- Logement de l'institutrice : création d'un ou deux appartements à l'étage, indépendants du rez-de-chaussée qui sera conservé pour les activités périscolaires (garderie ou T.A.P.)
- Salle de réunion des associations : agrandissement du préau pour accueillir au mieux les activités à l'extérieur.

### **3. Communication :**

Il est prévu de créer un site Internet pour la commune ; la mise en service interviendrait avant la fin de l'année.

### **4. Écoles / TAP :**

À la suite de la réunion qui s'est tenue en décembre 2014 avec la F.O.L, une nouvelle organisation en deux groupes (au lieu de 3) s'est mise en place au retour des vacances de Noël, afin de permettre une plus grande diversité des activités.

### **5. C.C.P.A. :**

Une subvention de 27 216 € a été allouée à la commune pour les travaux de voirie (routes de Bressolles et de Bourg Saint Christophe). Ce montant correspond à 50 % des travaux engagés.

## **6. Questions diverses :**

### **a) Fibre optique à l'école :**

L'école est raccordée depuis peu à la fibre optique. Le branchement définitif sera effectué pendant les vacances scolaires de février : la garderie disposera alors de son propre numéro de téléphone. Il est prévu un budget d'équipement d'environ 300 € (téléphones, boîtiers CPL, etc.).

### **b) Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers du Canton :**

Cette amicale souhaitant organiser son assemblée générale 2016 à Faramans, elle demande à réserver la salle polyvalente pour le 18 février 2016 de 17h00 à 20h00. Accordé par le conseil municipal.

### **c) F.O.L (Fédération des Œuvres Laïques) :**

La F.O.L demande la mise à disposition à titre gracieux d'une salle sur la commune de Faramans pour organiser une formation destinée aux acteurs des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) le 16 mars 2015 de 9h00 à 16h30. Le conseil accorde le prêt de la salle associative.

### **d) Accessibilité de la salle polyvalente :**

Pour améliorer l'accessibilité de la salle polyvalente aux personnes à mobilité réduite, le bar sera équipé d'une tablette basse (hauteur : 0,85 m), et les WC seront mis aux normes.

### **e) Elections départementales :**

Elles auront lieu les dimanches **22 et 29 mars 2015**.

## **7. C.L.I.C. (Centre Local d'Information et Coordination Gérontologique) :**

Le macaron « Relais du C.L.I.C. » a été distribué à toutes les mairies de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) afin de signaler l'existence de cet organisme et offrir aux habitants une proximité de service (rendez-vous possibles en mairie). Le CLIC de la CCPA est basé à Ambérieu en Bugey : 04 74 46 19 04 ou [www.clic-plainedelain.fr](http://www.clic-plainedelain.fr).

### **Qu'est-ce qu'un CLIC ?**

Un CLIC est un guichet unique de proximité dont l'objectif est d'améliorer la vie des retraités.

Il assure un accueil **personnalisé et gratuit** quelle que soit l'origine de la demande, qu'elle émane de la personne âgée, de sa famille, des services sociaux, du médecin traitant, d'une structure médicale ou hospitalière.

Il assure un accueil **personnalisé et gratuit** quelle que soit l'origine de la demande, qu'elle émane de la personne âgée, de sa famille, des services sociaux, du médecin traitant, d'une structure médicale ou hospitalière.

### **Missions du CLIC :**

Le CLIC accueille, écoute, soutient, informe sur les aides et prestations existantes et oriente les personnes vers les services concernés. Un accompagnement et une coordination personnalisés sont proposés.



## **8. Vie associative : Dimanche 22 février :** concours de belote *Le Temps de Vivre*

## **9. Communiqué :** Mme Laetitia ROJON (370 F, route de Bourg Saint Christophe) organise une collecte de couvertures à déposer **au plus tard le 15 février 2015** à l'adresse ci-dessus.